

Aulnay

Distance

↔ 4 km

Durée

🕒 1h15

Difficulté

📶 Facile

Dénivelé

📈 +120 m

Balisateur

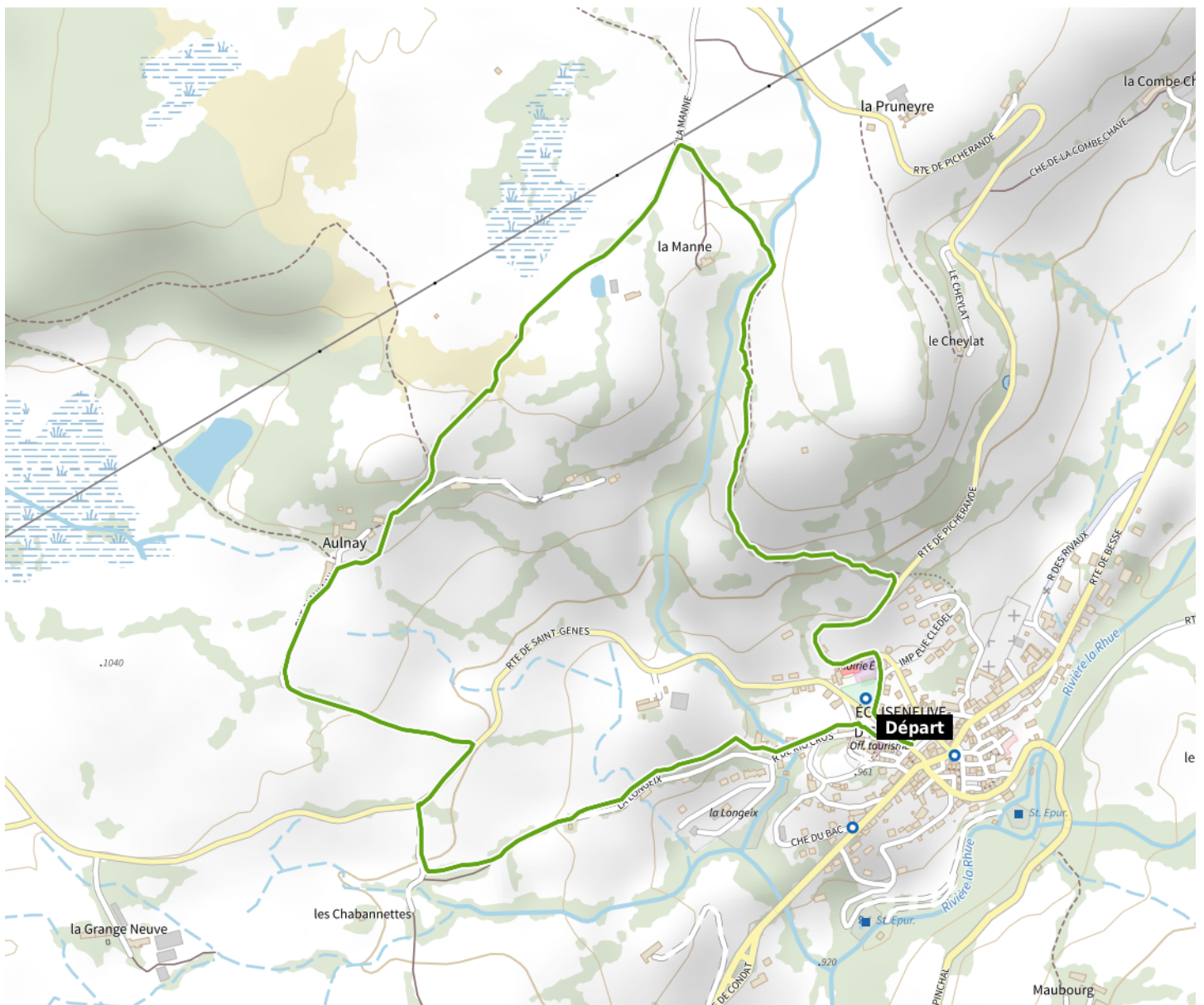
🟦 Bleu

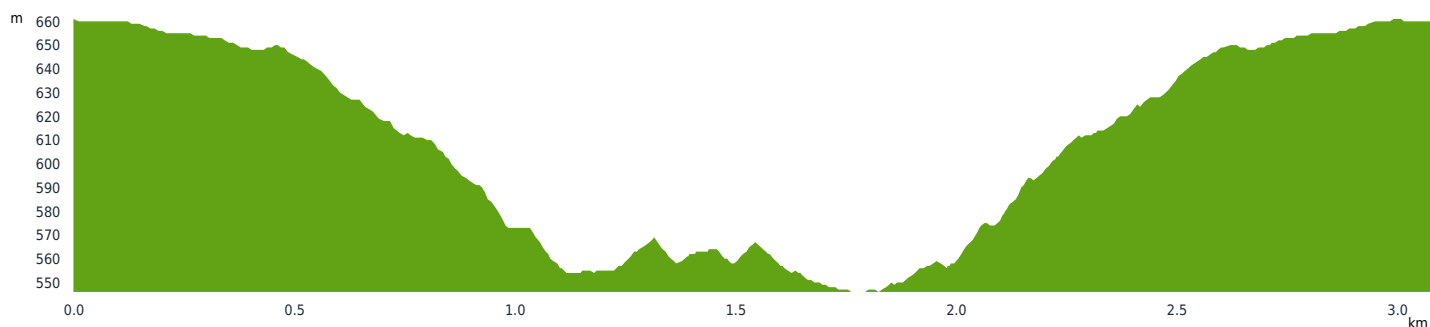


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Égliseneuve-d'Entraigues

Adresse de départ

Place de la Poste

63850 Égliseneuve-d'Entraigues

Accès au point de départ

Sur l'A75 sortie n°6, prendre la direction de Champeix puis Besse. À Besse-en-Chandesse continuer sur la D978 pour rejoindre Égliseneuve-d'Entraigues. Parking sur la Place de la Poste.

Description du parcours

Un petit circuit qui permet de découvrir le bourg d'Égliseneuve-d'Entraigues et de jolis chemins bordés de murets en pierres. On chemine dans des estives et on traverse le village d'Aulnay avec son patrimoine vernaculaire (four à pain, toits en Lauze).

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ, partir en direction de l'Office de Tourisme en laissant la poste à droite, puis délaissier la D30 et prendre la rue du Riou Cros. Continuer tout droit devant la bascule et aux 2 intersections suivantes poursuivre en face. À la sortie du chemin herbeux tourner à droite jusqu'à la D30 (vue sur Égliseneuve-d'Entraigues).

Étape 2 : Emprunter la D30 sur 100 m et prendre à gauche direction Aulnay, contourner le hameau par la droite. À la fourche suivante monter le chemin herbeux à gauche puis poursuivre à droite. Franchir la barrière et prendre à gauche. Après le panneau d'information (vue sur le Sancy et la tourbière), franchir une barrière et continuer en face jusqu'à un carrefour de chemins.

Étape 3 : Descendre le chemin à droite, franchir la passerelle et suivre le ruisseau à droite. Au niveau du panneau "Le Nemeton du Cheylat" (vue sur les Monts du Cantal) poursuivre la descente vers le village d'Égliseneuve-d'Entraigues. Au carrefour avec la D128 descendre à droite et rejoindre le point de départ par la rue du Square.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.